



RÈGLEMENT



Pour qui ? Quoi ?

- Prix ouvert du CP au CM2 pour les écoles.
- Une affiche ou une vidéo
- Avec sa classe, plusieurs classes, en école, en inter-degré

Plusieurs prix :

- lutte contre le harcèlement
- Prévention du harcèlement sexiste et sexuel,
- Prévention du cyberharcèlement,
- Inclusion



31 JANVIER

Date limite d'envoi

*page officielle
du prix NAH*



UNE AFFICHE

- un élément de texte (type slogan) lisible à 2 à 3 mètres
- Peut être au format papier mais transmise au format numérique (png ou jpeg, max 5 Mo)
- Imprimable au format A3 sans perte de qualité
- Le [bloc 3018](#) et le [logo Phare](#)
- Respecter les règles de la propriété intellectuelle.

ATTENTION !!



UNE VIDÉO

- Max 2 min (pas une seconde de plus)
- Déposée sur [Tube \(tuto\)](#)
- Tous les éléments doivent être libres de droits, y compris la musique.
- Tous les crédits artistiques en la fin de la vidéo.
- L'intégration des sous-titres est obligatoire et l'audiodescription encouragée
- Le [bloc 3018](#) et le [logo Phare](#)
- Respecter les règles de la propriété intellectuelle.

ATTENTION !!



DÉPOSER SA PRODUCTION

Où ?

Sur la plateforme [Démarques simplifiées](#)

Comment ?

Retrouvez le [guide officiel](#) pour vous aider à déposer votre affiche ou le lien vers votre vidéo.



AUTORISATIONS

Vous devez obtenir l'autorisation de chaque adulte ou enfant, vu ou entendu dans votre production (version [adulte](#), version [élève](#)).



LAURÉATS

Coup de cœur académique (1 000 €).

14 lauréats nationaux (1 000 à 2 000 €).

Prix national des écoliers et prix des élèves ambassadeurs (1 000 €).

*Retrouvez les vidéos
et affiches des
anciens lauréats*



FILMER EN CLASSE

La mission numérique 76 vous propose un [webinaire](#) le 12 décembre pour vous aider !

